

Département du GARD Arrondissement d'Alès CRUVIERS-LASCOURS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CRUVIERS - LASCOURS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/05/2020 DÉLIBÉRATION N° 2020-05BIS ANNULE ET REMPLACE LA 2020-05	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 En exercice : 15 Présents : 12 Procuration : 3	L'an deux mille vingt et à 19 heures Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué le 18/05/2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie de Cruviers-Lascours (Salle du Parc), sous la présidence de Fabien FIARD.
Date de la convocation : 18/05/2020	Présents : Présents : ALLEMAND Jean-Charles, ANDRE Marie-Jeanne, CANAL Patricia, CEZAR Jocelyne, CHAUDOREILLE Eric, CONVERTINI Cédric, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, PONCET Christine, SAUVAGE Pierre, TOULOUZE Michel, Absent ayant donné procuration : MARTIN Vanessa pouvoir donné à COSTA Rémy DUBOIS Karine pouvoir donné à TOULOUZE Michel BUET Jean-Claude pouvoir donné à MILLOT Muriel
Objet : Élection de L' ADJOINT AU MAIRE MAI 2020	Secrétaire de séance : TOULOUZE Michel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoint au maire à un,
M. le Maire rappelle que l'élection de l'adjoint intervient par scrutin, individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il convient par conséquent de commencer l'élection de l'adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, un seul candidat se propose, il s'agit de Rémy COSTA.
Il est procédé au déroulement du vote.

Deux Assesseurs : Mesdames PONCET Christine et CANAL Patricia

Élection de l' Adjoint au Maire

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

A obtenu :

- Monsieur Rémy COSTA : 12 voix
- Monsieur Eric CHAUDOREILLE : 1 voix

Monsieur COSTA Rémy ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé :

Premier adjoint au maire de la commune de Cruviers-Lascours.

L' intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Premier adjoint,



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

